



Délégation d'Ile de France

## DISPOSITIF Préparation au concours de médecin

L'accès à cette préparation ne nécessite pas de **test d'orientation** préalable.

👆 Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format mixte. Toutefois, celui-ci pourrait être réaménagé dans un format tout à distance si les conditions sanitaires l'exigeaient.

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <b>Apport de connaissances</b> | <b>Apprendre en autonomie</b><br><i>Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance</i><br><b>Présentiel : 6 h / 1 jour</b><br><b>Distanciel : 3 h / 0,5 jour</b><br><br><b>Culture territoriale</b><br><b>Présentiel : 12 h / 2 jours</b><br><b>Distanciel : 27 h / 4,5 jours</b> |
| <b>Epreuves d'admission</b>    | <b>Entretien avec le jury</b><br><i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i><br><b>Présentiel : 12 h / 2 jours</b><br><b>Distanciel : 3 h / 0,5 jour</b>  |

Pour connaître la programmation des préparations sur votre région, rendez-vous sur notre site [www.cnfpf.fr](http://www.cnfpf.fr) puis géo-localisez-vous en choisissant votre département (menu déroulant) puis en 3 clics : entrez par la rubrique Evoluer/Préparations aux concours et examens/Je souhaite préparer un concours ou un examen.

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.  
L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même sur le site : <https://www.concours-territorial.fr/>